

COMMUNIQUE DE PRESSE 15 AVRIL 2024

CHESNEAU LANCE UNE NOUVELLE OFFRE DE FINANCE DURABLE ET INNOVANTE AUPRÈS DE SES CLIENTS ENTREPRISES

Dans un contexte où l'enjeu de développement durable est devenu primordial, CHESNEAU, courtier spécialisé en assurances d'entreprises, lance un nouveau dispositif d'épargne retraite, basé sur des fonds finançant la transition écologique avec un mécanisme financier innovant renforçant la performance au service des assurés. Cette démarche s'inscrit dans l'ambition de l'entreprise « d'apporter à ses clients un impact global positif ».

Lancé en janvier 2024, ce dispositif d'épargne retraite, qui s'inscrit pleinement dans le cadre des politiques RSE des entreprises, est inédit en France et séduit déjà des premiers clients. Les récentes réformes opérées par l'État, qui diffèrent les départs en retraite, placent les entreprises dans une posture intéressante pour accompagner les salariés dans la constitution de leurs retraites.

Ce tout nouveau plan épargne retraite permet d'actionner les deux leviers majeurs d'« innovation » et de « durabilité ».

Son fonctionnement se démarque sur la base des deux critères suivants :

- Les fonds sélectionnés financent des entreprises actives dans la transition écologique : il s'agit exclusivement de fonds vertueux à impact environnemental et social ou de fonds promouvant des valeurs environnementales ou sociales qui incluent les critères Environnementaux, Sociaux et Gouvernance (ESG) dans les stratégies d'investissement.
- Le mode de gestion choisi est indiciel : cette gestion se base sur la réplication automatique des indices choisis pour leur pertinence au sein de la grille de gestion et permet d'une part de réduire les frais de fonctionnement et ainsi d'augmenter mécaniquement le rendement pour les assurés et, d'autre part d'offrir une complète transparence sur la composition technique et les frais de fonctionnement.

Pour les salariés, ce dispositif d'épargne leur permet d'améliorer leurs revenus au moment de leur retraite, de bénéficier d'une rémunération supplémentaire à frais réduits et d'être alignés avec leurs valeurs grâce à leur investissement dans des fonds constitués d'entreprises vertueuses. Pour les entreprises, il s'agit de nourrir leur démarche RSE, de booster leur marque-employeur en matière d'attractivité et de fidélisation de leurs collaborateurs et d'optimiser leur masse salariale grâce à des charges sociales maîtrisées.

« Nous avons présenté ce nouveau dispositif à nos clients à l'été 2023 ; et nombreux sont ceux qui nous ont suivi dès le lancement en janvier 2024. Au-delà de la mise en place, nous les accompagnons sur la durée puisque nous leur proposons d'intervenir lors de réunions d'informations auprès de leurs salariés ou lors de webinaires selon leur mode opératoire, » déclare Julien Lanoë, Responsable Épargne, CHESNEAU. « Nous avons un objectif d'apporter un impact global positif et sommes convaincus qu'il s'agit du meilleur dispositif retraite à inscrire dans une politique sociale et environnementale ».



Contact presse

Scribacom | Virginie Boisgontier • 07 86 75 02 97 • virginie.boisgontier@scribacom.fr

À propos de CHESNEAU - www.chesneau.net

Créé en 1974, CHESNEAU, courtier en assurances d'entreprises, apporte à ses clients une vision indépendante de leurs risques pour optimiser durablement leurs programmes d'assurance avec un impact global positif. Multispécialiste, CHESNEAU intervient sur les aspects de protection sociale des entreprises (complémentaire santé, prévoyance, retraite), protection de leur activité, et de leur poste client. Implanté à Nantes, Bordeaux et Paris, Chesneau emploie 50 personnes pour 850 entreprises et groupes clients dans le très Grand Ouest.

CHESNEAU en chiffres:

- 850 entreprises et groupes clients
- 200 000 personnes assurées
- 280 M€ primes collectées en 2022
- 50 ans d'expérience